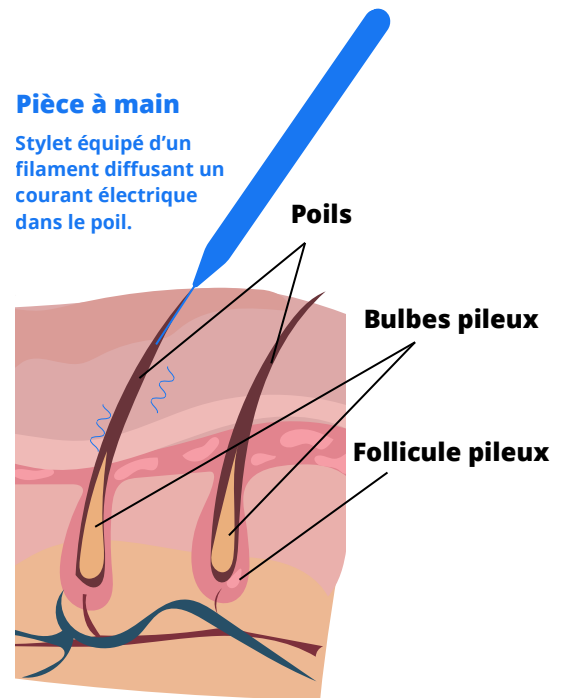


L'épilation à haute précision pour traiter tous les types de peaux y compris les poils blonds, blancs et roux.

Principe de l'électroépilation

L'épilation par électrolyse est une technique d'épilation durable à haute fréquence qui permet de retirer les **poils** à l'aide d'une **pièce à main** (un filament) qui émet un courant électrique (thermolyse) au sein du **follicule pileux**. Cela a pour effet de détruire le **bulbe pileux** et de retirer sans résistance le poil à l'aide d'une pince à épiler.

Afin que l'épilation par électrolyse soit efficace, il est important que les poils soient retirés durant leur phase de croissance (la phase anagène). C'est pourquoi l'intervalle entre les séances est calculé selon le cycle du développement pileux (1 à 3 semaines environ).



© Centre laser et d'angiologie du Ter
Tous droits réservés.

Dans quel cas recommande-t-on cette technique d'épilation ?

- À la suite d'une épilation laser, quand les poils résiduels deviennent trop clairs pour le laser.
- Dans certains cas, pour traiter les zones hormono-dépendantes ou les zones frontières à risque (visage, cou, ligne blanche, haut des cuisses).
- Les peaux à poils blonds, blancs ou roux qui ne peuvent pas être traitées par épilation laser.

**Un plan de soin vous sera proposé lors de la consultation préalable.
Le nombre de séances varie selon l'étendue et la densité de la pilosité,
la nature et l'état des poils, ainsi que des moyens d'épilation déjà utilisés.**

Les précautions



Signaler à l'équipe tout changement de traitement.



Soin interdit pendant la grossesse et l'allaitement.



Pas d'exposition au soleil



Ne pas utiliser d'autobronzant.

AVANT LA SÉANCE

- **Ne pas raser ou retirer ses poils à la cire 8 à 12 jours avant chaque séance**, afin que les poils soient suffisamment longs pour être retirés efficacement.
- **Ne pas s'exposer au soleil environ 48 h avant votre séance.**
- **Suspendre tout peeling chimique, cosmétique ou utilisation de rétinoïdes (produits contre l'acné) 10 jours avant votre séance.**
- Une crème anesthésiante peut être appliquée environ 1 heure avant la séance.
- La peau doit être nettoyée et démaquillée le jour de la séance.

PENDANT LA SÉANCE

La peau est désinfectée avant que la pièce à main introduise un filament dans le follicule pileux où se trouve le poil. Le poil est retiré par la suite à l'aide d'une pince à épiler.

La durée d'une séance peut aller jusqu'à 30 minutes. Le temps va dépendre de la superficie à traiter, de la sensibilité de la peau, de l'endurance ou encore des disponibilités du/de la patient.e.

Hydrater abondamment la peau tout au long du traitement, pour éviter tout dessèchement ou gerçure qui pourrait la rendre plus sensible lors des séances.

Les accompagnateurs ne sont pas autorisés à entrer en salle de traitement.

APRÈS LA SÉANCE

- **Appliquer une crème cicatrisante 2 fois par jour pendant 1 semaine et désinfecter la peau à l'aide d'un désinfectant sans alcool.**
- **Appliquer une crème solaire SPF 50+ et ne pas exposer au soleil les zones traitées durant 1 semaine après la séance.**
- **Éviter d'avoir recours à d'autres types d'épilation (rasoir, cire, pince à épiler) entre les séances.**



Effets secondaires

Quelques effets secondaires peuvent survenir immédiatement et quelques jours après une séance d'épilation électrique à haute fréquence :

- **Des rougeurs et de légers gonflements** peuvent apparaître sur les zones traitées et disparaître dans les 72 h.
- Dans de rares cas de **petites croûtes (à ne pas arracher)** peuvent aussi se former dans les 48h et disparaître dans les 3 semaines.
- Des œdèmes peuvent également apparaître ponctuellement au cours de la séance.

Contre-indications

Il existe quelques contre-indications relatives à cette technique dépilatoire :

- Herpès
- Personne sous traitement anticoagulant
- Personne sous cure de vitamine A
- Personne portant un pacemaker

Informations réglementaires

Afin que votre rendez-vous puisse se dérouler dans les meilleures conditions, merci de prendre connaissance des réglementations du cabinet :



Pour des raisons de sécurité, merci de ne pas venir au cabinet accompagné.e de vos enfants.



Les animaux ne sont pas autorisés au sein de la Clinique.



Les patient.e.s mineur.e.s doivent obligatoirement être accompagné.e.s d'un représentant légal (membre de la famille).



L'épilation électrique par électrolyse est un soin à visée esthétique qui n'est pas pris en charge par l'assurance maladie.

**Pour toute question sur ce traitement
contactez le secrétariat médical :**

02 97 37 87 37
LASERTER.FR